



Taxe fonciere ,entre milieu urbain ,et milieu isole

Par **Basculant24**, le **09/09/2010** à **15:13**

Bonjour, Qui decide du montant d une taxe fonciere? Sachant que je paye le meme montant que ou celle qui habite en milieu urbain, alors la ou nous sommes depourvus de tout, Que peut-ont faire, la collecte des ordures menages se trouve a 200m env. merci cordialement

Par **mimi493**, le **10/09/2010** à **06:27**

Les taxes locales se décident à deux niveaux

- 1) la valeur de référence du bien, décidée par l'Etat
- 2) les pourcentage de taxation de la commune, le département et la région, sur cette valeur de référence.
- 3) les abattements possibles (composition du foyer par ex).

Pour les poubelles à 200m, c'est peut-être parce que vous êtes à 200m du domaine public